0 m. 50 à 0 m. 65, sur une longueur de 1 m. 20 à 1 m. 60, puis il fait tomber le minerai ainsi dégagé en se servant d'une lame de fer en forme de coin. Il produit ainsi une excavation de 0 m. 40 de hauteur environ, dont il soutient le toit, d'abord avec de petits étais de bois, puis, à mesure qu'il avance, avec les déblais improductifs. Ce *travail à cou tordu* est, on le conçoit, très-pénible. Néanmoins, il peut être conduit assez rapidement quand il est fait par des ouvriers qui en ont l'habitude.

COUA ou **COUAS** s. m. (koua — onomatop. du cri de l'oiseau). Ornith. Genre d'oiseaux grimpeurs qui habitent les contrées chaudes des deux continents, et qui sont voisins des coucals : *D'un naturel craintif et généralement sauvage, les* COUAS *approchent peu des habitations.* (Gérard.) ‖ On dit aussi COULICOU. ‖ Nom vulgaire du corbeau et de la corneille mantelée.

— Interjectiv. Onomatopée qui sert à exprimer le cri de certains oiseaux : *Il empoigne un marteau, et, pan! pan! voilà un corbeau crucifié; il a beau faire* COUA! COUA! (Alex. Dum.)

— **Encycl.** Ornith. Le *coua* a pour caractères : bec allongé, épais à la base, long, entier, convexe en dessus, arqué, comprimé sur les côtés; tarses plus longs que le doigt le plus long; ailes courtes, arrondies. Le *coua* de Delalande habite Madagascar; on le nomme vulgairement *casseur d'escargots*. Il a les parties supérieures d'un bleu azuré, et le dessous du corps d'un blanc pur. Il sautille de branche en branche dans les bois, cherchant les agathines, qui forment sa principale nourriture, et qu'il brise en les frappant sur une grosse pierre pour en avaler l'animal. — Le *coua* de Geoffroy a l'occiput surmonté d'une huppe bleue; le dos et les couvertures des ailes sont d'un vert brillant; les grandes pennes sont bleues; le front et le devant du cou sont fauves, maillés de brun. Une écharpe noire entoure le haut de la poitrine. Le bec est jaunâtre, le croupion et la queue sont d'un roux cannelle; celle-ci est étagée. Cette jolie espèce habite le Brésil.

COUAC s. m. (kouak). Terre argileuse que les nègres mangent avec avidité.

— Mus. Son faux, discordant, qui s'échappe d'un instrument de musique ou du gosier d'un chanteur inhabile : *Faire un* COUAC. *Les* COUACS *de la clarinette se mêlent sans relâche aux mugissements de la grosse caisse cymbalisée.* (Journ.)

— Agric. Sorte de faux.

— Bot. Nom vulgaire de la cassave. ‖ On écrit aussi COUAQUE.

— Interjectiv. Cri dérisoire dont on poursuit les ecclésiastiques, à cause de la couleur de leur vêtement, qui rappelle le plumage du corbeau, dont le mot *couac* imite le cri.

— **Encycl.** Mus. Cette onomatopée railleuse est particulièrement employée pour caractériser un son aigu, nasillard et rauque, que l'on tire parfois du hautbois ou de la clarinette, et qui sort avec une sorte d'explosion ridicule au lieu et place de la note voulue. Cet accident arrive surtout aux commençants dans les notes graves, parce qu'ils ne serrent pas assez l'anche avec les lèvres, et livrent ainsi passage à l'air extérieur. On se sert aussi, dans cette acception, du mot *canard*, parce que le son ainsi produit ressemble assez au cri guttural, sec et désagréable du canard, dont le mot *couac*, d'ailleurs, traduit assez bien le cri nasillard. Le même effet se produit parfois chez les chanteurs, par suite de fatigue ou d'effort exagéré. Aussi a-t-on trouvé très-spirituelle, et à juste titre, la fantaisie d'un jeune ténor de notre temps, auquel, il faut le dire, pareil accident n'est jamais arrivé. Ce ténor, « enfant chéri des dames, » comme le Frontin de la comédie, possède un coupé, et sur ce coupé il a fait peindre, en guise d'armoiries, un robuste canard sur fond d'azur, les ailes éployées; du bec de ce prosaïque et peu musical volatile sort une petite banderole, sur laquelle est écrit, en lettres capitales, ce mot fatidique et terrifiant pour tout autre que l'aimable artiste : COUAC! On a dit, et avec raison, que le jeune chanteur se calomniait, et des misanthropes ont ajouté qu'il devait laisser ce soin à ses amis.

COUACHE s. m. (koua-che). Ornith. Nom vulgaire de la bergeronnette.

COUAGGA s. m. (koua-ga — onomatop. du cri de l'animal). Mamm. Espèce du genre cheval, voisine du zèbre, mais plus petite que lui, et dont la tête est rayée, la crinière courte et droite : *On assure que le* COUAGGA *est doux et facile à dresser.* (Focillon.) ‖ On appelle aussi CHEVAL DU CAP ou CHEVAL ZÉBROÏDE.

— **Encycl.** Il est probable que les voyageurs ont longtemps confondu le *couagga* avec le zèbre, sous le nom commun d'*âne* ou de *mulet rayé;* au moins cette confusion a-t-elle été commise même par un écrivain assez instruit en histoire naturelle, le célèbre peintre d'oiseaux Edwards. Le général Gordon, officier très-zélé pour les progrès de l'histoire des animaux, et à qui l'on doit la connaissance exacte d'un grand nombre d'espèces du midi de l'Afrique, est celui qui, le premier, a distingué le *couagga*. Cet animal diffère du zèbre par sa taille, qui est plus petite; par la forme de sa tête, qui est moins allongée et plus élégante, et par ses oreilles, qui sont plus courtes. Le *couagga* approche donc beaucoup plus que le zèbre de la beauté des formes du cheval; il ne ressemble à l'âne que par la queue, qui est dégarnie de poils à sa racine; encore les poils de la partie inférieure de la queue sont-ils beaucoup plus longs que chez l'âne et le zèbre. Les jambes du *couagga* sont déliées, et ses sabots petits et bien faits. Les bandes transversales, qui ornent d'une façon si merveilleuse la robe du zèbre, sont en grande partie effacées sur celle du *couagga;* ce dernier tient, à cet égard, une sorte de milieu entre le zèbre et l'âne, chez lequel on n'aperçoit plus qu'une seule de ces bandes, celle de la croix, dernier vestige d'un ornement plus complet chez les deux espèces voisines. Le *couagga* n'a, en effet, de bandes bien marquées que sur la tête et sur le cou, et des traces légères de bandes sur les flancs; le reste du corps en est dépourvu. Le fond de la couleur est, sur la tête et sur le cou, un brun foncé tirant sur le noirâtre; sur le dos, les flancs, la croupe et le haut des cuisses, un brun clair, qui pâlit et se change en gris roussâtre sur le milieu des cuisses; les parties inférieures des cuisses, les jambes, le dessous du corps et les poils de la queue sont d'un assez beau blanc; sur le fond brun de la tête et du cou sont des raies d'un gris blanc, tirant sur le roussâtre; elles sont longitudinales, étroites et serrées sur le front, les tempes et le chanfrein; transversales et un peu plus écartées sur les joues; entre l'œil et la bouche elles forment des triangles et sont larges au milieu, étroites aux deux bouts; le tour de la bouche est tout brun et sans raies; le bord de la lèvre supérieure est grisâtre. Il y a dix bandes sur le cou; la crinière ne va que jusqu'à la neuvième; elle est courte, bien droite comme celle d'un cheval qu'on aurait coupée et peignée avec soin; elle a une tache blanche vis-à-vis de chaque bande du cou; les intervalles sont gris brun. Sur l'épaule sont quatre bandes pareilles à celles du cou, mais se raccourcissant par degrés jusqu'à la quatrième, qui est la dernière. Le reste du corps n'offre plus que des rayures à peine sensibles, d'un brun plus clair que le brun du fond. Tout le long de l'épine du dos règne une bande d'un brun noirâtre, accompagnée de chaque côté d'une ligne étroite gris roussâtre; ces trois lignes se continuent sur la partie de la queue qui n'a pas de longs poils.

Le premier individu de cette espèce qu'on ait vu à Paris avait été apporté d'Afrique par un capitaine de vaisseau qui revenait des Indes. C'était un mâle. Quoique renfermé fort jeune, la captivité ne lui ôta rien de son naturel farouche; il se laissait quelquefois approcher et même caresser; mais, pour peu qu'on le gênât, il se mettait à ruer, et lorsqu'on voulait le faire passer d'un parc dans un autre, ou le faire changer de lieu, il devenait furieux, cherchait à mordre, se jetait à genoux, saisissait avec les dents tout ce qu'il trouvait, le déchirait ou le brisait. Son cri était fort différent de ceux du cheval ou de l'âne; c'était le son *ouau, ouau*, répété une vingtaine de fois sur un ton très-aigu. Il le faisait entendre chaque fois que des chevaux ou des mulets passaient à sa portée. On a comparé ce cri à l'aboiement des chiens; c'est plutôt à leur hurlement qu'il ressemble. Probablement le nom de *couagga*, ou plutôt de *khoua-khoua*, donné à ce quadrupède par les Hottentots, n'est qu'une imitation de son cri. Le *couagga* de la Ménagerie mangeait peu; une botte de foin et un peu d'avoine ou de son lui suffisaient pour sa journée. Ses excréments ressemblaient à ceux de l'âne. On lui amena une ânesse en chaleur; il la traita fort bien, et la couvrit plusieurs fois sans qu'on eût besoin de la peindre, comme on dit qu'il fallut le faire à celle qu'on donna au zèbre de lord Clive; mais ces accouplements n'ont pas été productifs. L'anatomie de cet individu, faite par Cuvier, n'a rien présenté qui fût différent de celle du cheval.

Dans l'état sauvage, les *couaggas* vivent en troupes composées quelquefois de plus de cent individus. Quoiqu'il y ait des zèbres dans les mêmes pays, les deux espèces se tiennent séparées; mais, dans l'une et dans l'autre, les jeunes qui se trouvent par hasard éloignés de leurs mères suivent les chevaux lorsqu'ils en rencontrent. Allamand assure, d'après Gordon, que quelques colons hollandais sont parvenus à apprivoiser des *couaggas* au point d'en atteler à leurs charrettes, ce qui n'a pu encore réussir avec des zèbres. Sparmann a été témoin du même fait. Néanmoins, ces *couaggas* domptés paraissent avoir été encore assez farouches, puisqu'ils ne souffraient pas même que les chiens les approchassent. Sparmann dit que non-seulement ils se défendent contre les chiens, mais attaquent l'hyène et la font fuir; si bien qu'un *couagga* apprivoisé pourrait servir de gardien à un troupeau entier de chevaux.

Cet animal aurait de plus pour les habitants du Cap l'avantage d'être fait au climat, de se nourrir des végétaux du pays, que les chevaux refusent presque tous. Enfin il aurait, moins que les chevaux, à redouter les maladies épidémiques.

COUAILLE s. f. (kou-a-lle; *ll* mll. — rad. *queue*). Nom donné en Bretagne aux extrémités d'un étang, qui restent à sec quand les eaux sont basses : *Les* COUAILLES *d'un étang.*

COUAIS interj. (kou-è). Chasse. Cri pour faire taire les chiens qui aboient mal à propos : COUAIS! COUAIS! *Diane*, COUAIS *donc!* ‖ On dit aussi TOUT COUAIS.

COUALE s. m. (koua-le). Ornith. Nom vulgaire, en Sologne, de la corneille mantelée.

COUALIOS s. m. (koua-li-oss). Couvain de rebut des vers à soie; œufs de vers à soie tardifs à éclore.

COUANA s. m. (koua-na). Bot. Chou comestible d'un palmier de Cayenne.

COUAQUE s. m. (koua-ke). Nom vulgaire de la cassave, ou racine de manioc préparée. ‖ On écrit aussi COUAC.

COUAR s. m. (kou-ar — onomatop. du cri de l'oiseau). Ornith. Nom vulgaire de la corneille mantelée.

COUARD, ARDE adj. (kou-ar, ar-de — L'origine de ce mot est assez obscure, et le français ne nous fournit tout au plus, pour aider à la découvrir, que quelques variantes de formes, telles que : *cuard, cohart, cowairt, coart, couart*, etc. *Couard* est tellement bien la qualification du poltron, que, dans le *Roman du Renart*, il est donné comme le nom du lièvre. Si nous interrogeons les autres langues, elles nous fournissent des formes plus primitives et moins altérées. Ainsi nous trouvons successivement l'espagnol et le portugais *cobarde;* l'ancien espagnol *cobardo*, et l'italien *codardo*. La forme espagnole, caractérisée par le *b*, s'explique facilement : elle est issue de *coardo* pour *codardo*. *Codardo* vient de *coda*, qui veut dire queue, et dérive lui-même du latin *cauda*, même sens. Comment est-on passé du sens de queue à celui de poltron? Deux explications ont été données, également ingénieuses et vraisemblables. La première, c'est que le chien et autres animaux du même genre manifestent leur peur en serrant leur queue entre les jambes. Chez le loup, le renard, le chien et le chacal, c'est là un mouvement tout spontané qui trahit constamment ce genre d'émotion. Mais on a élevé contre cette interprétation une objection linguistique. Le suffixe *ardo*, qui a servi à dériver *codardo* de *coda*, donne rigoureusement à ce composé la signification de : *qui a une queue, qui appartient, qui a rapport à la queue*. C'est pour échapper à cette difficulté qu'on a eu recours à l'autre explication. Elle est basée sur le sens figuré de *coda* en italien, qui, comme en français *queue*, veut dire aussi l'extrémité, la dernière partie : la *queue* d'une troupe, d'une armée. *Codardo* serait alors celui qui se tient à la queue de l'armée, position qui n'a jamais passé pour être celle des braves. Ces deux explications admettent le mot *queue, coda* pour origine, et avec raison. Il y a un fait qui prouve que la valeur étymologique du mot *couard* a dû être encore perceptible à une certaine époque en français; en effet, *couard* est un mot technique de la langue de la boucherie, qui désigne précisément dans le bœuf le morceau avoisinant la queue : le *couard*, le morceau qui tient à la queue. Ajoutons que le mot *queue* se disait autrefois *coue*, d'où *couard* dérive aussi directement que *codardo* de *coda*). Poltron, lâche : *Un homme* COUARD. *Une femme* COUARDE. *Les chiens* COUARDS *mordent et déchirent dans la maison les peaux des bêtes sauvages qu'ils n'osent attaquer aux champs.* (Charron.) *Presque tous les hommes sont perfides, insolents ou* COUARDS *sur le terrain de la galanterie.* (G. Sand.) *L'âme du tyran est* COUARDE *au milieu de ses esclaves, parce qu'elle est isolée.* (A. Martin.) ‖ Qui annonce la couardise, la poltronnerie; qui est inspiré par elle : *C'est une humeur* COUARDE *et servile de s'aller déguiser et cacher sous un masque.* (Montaigne.)

— Blas. Se dit du lion qui a la queue serrée entre les jambes : *De Trunel : De gueules, au lion* COUARD *d'or.*

— Substantiv. : *Un franc* COUARD. *Quelle* COUARDE!

— s. m. Nom que les bouchers donnent à une partie du bœuf dite aussi CIMIER, BORD DU CIMIER, BORDS DU BASSIN, et qui comprend la naissance de la queue et la partie latérale avoisinante.

— Manég. Tronçon de la queue du cheval.

— Agric. Extrémité de la faux qui adhère au manche.

— **Syn. Couard, lâche, poltron, pusillanime.** *Couard* se dit proprement de l'animal qui, par l'effet de la peur, tient sa queue entre ses jambes et n'avance qu'en tremblant; appliqué aux hommes, il est familier et ne se dit qu'en plaisantant. Le *lâche* manque de courage; en face du danger, il est sans force et ne sait pas même fuir. Le *poltron* se laisse effrayer par le péril, il se sauve; mais la peur qu'il éprouve est instinctive et il pourra s'aguerrir. On méprise le *lâche;* on rit quelquefois du *poltron*. L'homme *pusillanime* a un petit esprit, un caractère timide; la moindre difficulté l'effraye et le rend incapable d'agir ou même de parler.

COUARDEMENT adv. (kou-ar-de-man — rad. *couard*). D'une manière couarde, lâchement : *S'enfuir* COUARDEMENT. *J'aime à ensuivre les lois de la civilité, mais non pas si* COUARDEMENT *que ma vie en demeure contraincte.* (Montaigne.)

COUARDER v. n. ou intr. (kou-ar-dé — rad. *couard*). Faire le couard, se montrer lâche. ‖ Vieux mot qui serait bon à reprendre.

COUARDERIE s. f. (kou-ar-de-rî — rad. *couard*). Couardise. ‖ Vieux mot. On disait aussi COUARDIE.

COUARDISE s. f. (kou-ar-di-ze — rad. *couard*). Lâcheté, poltronnerie, caractère ou action de couard : *Reprocher à quelqu'un sa* COUARDISE. *Repos engendre* COUARDISE. (Chateaub.) *Le roi François II, sous son ineptie et sa* COUARDISE, *cachait une férocité de race.* (Mme L. Colet.)

COUARELLE s. f. (koua-rè-le). Minér. V. CURIELLE.

COUARSKI (Alexandre), l'un des meilleurs portraitistes du XVIIIe siècle, où l'école française en compta de si habiles. Fils d'un gentilhomme polonais, il fut élevé à la cour du dernier roi de Pologne, dont il fut page. Le roi, frappé de ses dispositions exceptionnelles pour le dessin, l'envoya à Paris, où il entra dans l'atelier de Vien. Il en sortit bientôt et peignit de nombreux portraits, la plupart au pastel, qui lui valurent, surtout à la cour de Versailles, une réputation considérable et méritée. Il peignit notamment l'impératrice Catherine de Russie, le comte d'Artois, Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI, la princesse de Lamballe, les princes de Condé, de Conti, etc. Couarski peignait Marie-Antoinette le 10 août 1792, lorsque le peuple ameuté se précipita dans la salle où posait la reine, qu'il fit échapper par une porte dérobée. Il la peignit une seconde fois au Temple, cette fois en costume de veuve, et reproduisit souvent ce portrait, qui devint presque son seul moyen d'existence pendant les longues et malheureuses années qui suivirent la perte de sa fortune. C'est de cette même époque que date le précieux croquis à la mine de plomb du Dauphin, fils de Louis XVI, possédé actuellement par M. le docteur Martinet, vieil ami du peintre. Couarski avait religieusement conservé le costume que porta au Temple le royal enfant. Au retour des Bourbons, il le fit remettre à sa sœur, la duchesse d'Angoulême, qui n'oublia point le dévouement de l'artiste et le fit admettre à Sainte-Périne, où il mourut en 1829, âgé de quatre-vingts ans.

Couarski, aujourd'hui si complétement oublié que sa biographie était jusqu'ici demeurée inconnue, fut l'un des artistes les mieux doués de son temps; il était bel homme, d'une figure franche et enjouée; il avait de l'esprit, un cœur noble et généreux et un talent à la fois plein de grâce et de verve. La vérité de son dessin, le brillant de son coloris donnent à ses portraits une valeur artistique réelle. Nous empruntons tous ces détails à une notice par laquelle la *Gazette des beaux-arts*, si excellemment dirigée par M. Ch. Blanc, vient de tirer de l'oubli ce peintre digne d'un sort meilleur; car la majeure partie de ses œuvres ornent les cabinets de nos plus riches amateurs, où elles sont attribuées aux peintres les plus célèbres de l'époque.

COUAS s. m. (koua). Ornith. V. COUA.

COUATI s. m. (kou-a-ti). Mamm. Syn. de COATI.

COUBAIS s. m. (kou-bè). Mar. Embarcation de luxe, dont les riches Japonais se servent pour naviguer sur les eaux intérieures.

COU-BAS s. m. (kou-ba). Jeux. Nom d'un jeu de cartes qui, très-usité autrefois, a presque entièrement disparu aujourd'hui.

— **Encycl.** Les joueurs sont ordinairement cinq ou six, mais ils peuvent être plus ou moins nombreux. Ils se servent d'un jeu entier. Après avoir réglé la valeur du jeu et celle des jetons qui la représentent, ils tirent à qui fera la donne : elle appartient à celui qui a la plus basse carte. Le donneur distribue à chacun et à lui-même cinq cartes, par deux et trois, puis il en étale huit sur la table, et met le reste de côté. Le premier en cartes examine alors s'il a dans son jeu des cartes semblables à celles qui sont étalées. S'il n'en a pas, il est forcé d'abattre et d'étaler immédiatement son jeu, et, dès ce moment, il a perdu : c'est ce qu'on appelle *s'étendre* ou *mettre son cou-bas*. S'il en a, il s'en va d'une de ses cartes, lève la carte correspondante du tapis, et les place sens dessus dessous devant lui, comme cartes inutiles. Chacun des joueurs suivants en fait autant à son tour; mais celui qui vient après le joueur qui a mis bas peut prendre, pour s'arranger, les cartes de ce dernier aussi bien que celles qui sont étalées sur la table. La règle du jeu veut que l'on ne se débarrasse que d'une carte à la fois. Toutefois, quand un joueur a en main trois cartes de même valeur, comme trois rois, trois dix, etc., il a le droit de les mettre toutes les trois de côté, et c'est un grand coup qui avance beaucoup la partie, puisque celui qui le fait n'a plus à se débarrasser que de deux cartes. Suivant une autre convention, lorsqu'un des joueurs a dans ses cinq cartes quatre cartes pareilles, comme quatre as, quatre neuf, etc., il peut les écarter et en demander d'autres qui sont prises au talon. Le gagnant est celui qui parvient à se défaire le premier de ses cinq cartes. Il reçoit la totalité des enjeux, et de plus les autres lui payent autant de jetons qu'il leur reste de cartes en main. Quant à ceux qui ont mis *cou-bas*, ils lui donnent autant de jetons qu'ils ont étalé de cartes.

COUBEREN, dieu des richesses chez les Indous, qui le représentent monté sur un cheval blanc orné de panaches. C'est le septième des dieux protecteurs des huit coins du monde; il en gouverne la partie septentrionale.

COUBERTIE s. f. (kou-bèr-tî — rad. *couvert*). Sorte de vêtement de laine rayée, commun aux deux sexes, dont les habitants du mont Dore et du mont Dôme se servent pendant la mauvaise saison.

COUBLAÏ-KHAN, empereur de la Chine. V. CHI-TSOU.

COUBLANDIE s. f. (kou-blan-dî). Bot. Syn. de MULLERE.

COUBON, bourg et commune de France (Haute-Loire), canton, arrond. et à 7 kilom. E. du Puy; pop. aggl. 232 hab. — pop. tot. 2,466 hab. Eaux minérales; ruines d'un château gothique.

COUCAL s. m. (kou-kal — de *coucou* et *alouette*). Ornith. Genre de grimpeurs voisin des coucous, mais chez lequel le pouce est long, droit et pointu comme chez l'alouette : *Les* COUCALS *sont de grands oiseaux variant de la taille de la pie à celle du corbeau.* (Gérard.)

— **Encycl.** Le *coucal* a pour caractères : bec médiocre, caréné en dessus, entier, très-comprimé, arqué du milieu à la pointe; ongle des pouces long, presque droit, subulé. Levaillant a le premier proposé le nom de *coucal*. Ce genre se compose de grandes et belles espèces d'Afrique, des Indes et de toutes les îles de la Malaisie, vivant principalement de grillons, de criquets et de sauterelles. Elles séjournent dans les forêts, dans les plaines, sur le bord des rivières. Leur vol est très-court et saccadé. Contrairement aux coucous, les *coucals* couvent leurs œufs. Le couple fait sa nichée dans un grand trou, sur le haut d'un arbre, où la femelle pond quatre œufs d'un blanc roux. Le mâle partage avec elle les soins de l'incubation. Le *coucal atralbin*, nommé *koudouma* dans les langues des nègres de la Nouvelle-Irlande, est remarquable par les couleurs opposées de son plumage. Sa taille est celle de la pie de France. Le bec est noir, court et robuste; les tarses sont garnis de scutelles larges, plus élevées sur les doigts; toutes les plumes du corps, par une modification qui semble propre à plusieurs oiseaux des Indes et surtout aux *coucals* des îles polynésiennes, ont une certaine rigidité; leurs barbes sont serrées et nombreuses sur la tige principale, qui est luisante, et sont finement ciliées sur leur bord; la queue est fort longue et étagée. — Le *coucal Ménébéki* n'offre, à première vue, que deux couleurs, le noir et le vert; mais, lorsqu'on l'examine en divers sens, on remarque que les nuances offrent des reflets verts changeants, passant au bleu d'azur, principalement sur les ailes et les pennes de la queue. Les plumes de la tête sont longues, étroites, roides, effilées, susceptibles de former une huppe; celles du cou ont la même disposition; les plumes des flancs sont longues, lâches, soyeuses et recouvrent les tarses; le tour des yeux est presque nu, et les plumes circonvoisines ne sont, en quelque sorte, que des espèces de soies. Ce *coucal* est un des plus grands que l'on connaisse. Sa queue, plus longue que la totalité du corps, est étagée; ses ailes s'étendent très-peu au delà de la naissance de la queue. Le bec est fort, sa courbure est très-prononcée; il est de couleur jaune plombé. Les pattes sont robustes; les doigts longs, armés d'ongles puissants; les tarses, ainsi que les doigts, sont recouverts de larges plaques imbriquées, de couleur plombée. Cet oiseau habite la Nouvelle-Guinée.

Coucaratcha (LA), roman par Eugène Sue (Paris, 1832-1834). La coucaratcha est une mouche légendaire d'une espèce particulière à l'Espagne. On prétend qu'elle met celui qu'elle pique en train de babil et de gaieté; rire et conter sont les prodromes du mal, mal charmant, qui n'est connu que des peuples à imagination vive. La coucaratcha fait les Espagnols causeurs, rieurs, conteurs, spirituellement bavards. Précieuse mouche, digne de tous les soins de la Société d'acclimatation! Dans le livre d'Eugène Sue, la Coucaratcha est une conteuse infatigable qui entasse dans ses récits les personnages les plus vicieux, les plus démoralisés. Parmi eux se trouve Ulrick, matelot qui tua sa mère et que l'Océan refuse de porter, car à peine est-il sur un vaisseau que la mer se soulève et mugit. Le coupable se précipite à l'eau; à peine est-il noyé que le vent tombe et la mer se calme. — Les *Aventures de Narcisse et de Claude* sont racontées avec une verve et un brio charmants. Le premier est fils d'un bonnetier; il s'embarque pour aller chercher la poésie : il est pendu; le second est mangé par des anthropophages. — Le *Cheval noir et le chien blanc* est l'histoire d'un mari jaloux, espèce qui se perd. — *Navarin, Crao*, le *Remords*, contiennent des scènes émouvantes, habilement conduites et finement racontées avec la verve intarissable de la Coucaratcha. — L'*Ami Wolf* clôt la série des histoires de ce volume.

COUCH s. m. (kouch). Sylvic. Sorte d'auget grossier qu'on place, dans les Landes, au pied des pins maritimes entaillés, pour recevoir la résine.

COUCHADE s. f. (kou-cha-de — rad. *coucher*). Vitic. Nom vulgaire des provins ou marcottes de la vigne, dans le Médoc.

COUCHAGE s. m. (kou-cha-je — rad. *coucher*). Action de coucher, de passer la nuit dans un lit : *Payer son* COUCHAGE. ‖ Effets de literie, ensemble des objets qui servent au couchage : *Prendre en adjudication le* COUCHAGE *des troupes de la garnison.*

— Hortic. Action de coucher dans une fosse peu profonde des rameaux destinés à y prendre racine, pour en faire des marcottes : *Le cornouiller de la Floride se multiplie par ses graines ou par* COUCHAGE. (Tollard.) On dit plus ordinairement MARCOTTAGE. ‖ Action de mettre les graines en couche pour les y faire germer.

COUCHANT (kou-chan) part. prés. du v. Coucher : *Des gens* COUCHANT *à la belle étoile. Nos armées ont fait toutes leurs campagnes sans tentes et* COUCHANT *à la belle étoile.* (B. de St-P.) *Jupiter, en* COUCHANT *avec Alcmène, fait une nuit de vingt-quatre heures.* (Volt.)

COUCHANT, ANTE adj. (kou-chan, an-te — rad. *coucher*). Qui se couche. Ne se dit que dans un petit nombre de locutions.

— *Soleil couchant*, Soleil près de descendre sous l'horizon; moment de la journée où le soleil est dans cette position : *Contempler le* SOLEIL COUCHANT. *Etre éclairé des feux du* SOLEIL COUCHANT. *Partir au* SOLEIL COUCHANT. ‖ Fig. Déclin de la vie ou de la puissance; dernières lueurs, dernier éclat; personne puissante dont le rôle est près de finir : *Le* SOLEIL COUCHANT *est jaloux de la lune qui se lève.* (Sent. pers.) *On adore plutôt le soleil levant que le* SOLEIL COUCHANT. (Acad.) *Huet, Fontenelle ont écrit à quatre-vingts ans; il y a de très-beaux* SOLEILS COUCHANTS. (Volt.) *Les amants sages allument le flambeau de l'amitié au* SOLEIL COUCHANT *de l'amour.* (A. Guyard.)

— Chass. *Chien couchant*, Chien d'arrêt, qui se couche sur le ventre pour arrêter le gibier. ‖ Fig. Flatteur, homme qui rampe pour plaire ou pour séduire : *Faire le* CHIEN COUCHANT *auprès de quelqu'un.*

> Quand il m'est inutile, il fait le *chien couchant.*
> MOLIÈRE.

— s. m. Soleil qui se couche; aspect du ciel dans la région où le soleil se couche : *Les feux du* COUCHANT. *Un beau* COUCHANT. *Un* COUCHANT *embrasé. Un* COUCHANT *d'hiver, d'été. Qui s'aviserait de vouloir peindre l'aurore s'il n'avait jamais vu que le* COUCHANT? (Ste-Beuve.)

> Aux vitraux diaprés des sombres basiliques
> Les flammes du *couchant* s'éteignent tour à tour.
> TH. GAUTIER.

> J'aime Paris aux beaux *couchants* d'automne,
> Paris superbe aux *couchants* élargis.
> SAINTE-BEUVE.

— Occident, ouest, côté de l'horizon où le soleil se couche, endroit, pays situé dans cette direction : *Maison exposée au* COUCHANT. *La Lusitanie est terminée au* COUCHANT *par l'Océan.* (Rollin.)

> Craignez l'aspect du nord et celui du *couchant.*
> LALANNE.

> Du levant au *couchant*, du Maure jusqu'au Scythe,
> Les peuples vanteront et Bérénice et Tite.
> CORNEILLE.

— Fig. Vieillesse; décadence, déclin : *Ce beau génie était à son* COUCHANT. *Tant de choses éclatantes ont eu leur orient et leur* COUCHANT! (Volt.)

> Du midi de mes années,
> Je touchais à mon *couchant.*
> J.-B. ROUSSEAU.

> Sur mon *couchant* enfin, ma débile paupière
> Me ménage avec soin ce reste de lumière.
> ROTROU.

— **Antonyme.** Levant.

— **Encycl.** Astron. Si chaque jour on note attentivement le point où le soleil se couche, on remarque que ce point change tous les soirs. Du 22 décembre au 22 juin, il se rapproche du nord; du 22 juin au 22 décembre, il se rapproche du sud. L'arc que ce point décrit ainsi, sans le dépasser, dans l'intervalle de six mois, occupe dans le ciel une région que le langage vulgaire appelle *couchant*, ouest ou occident. Mais, pour l'astronome, le *couchant* n'est qu'un point, celui que le soleil occupe à l'instant de sa disparition. Comme ce point change tous les jours, on est convenu d'adopter pour le vrai *couchant* le point où le soleil se couche le jour de l'équinoxe, point qui partage en deux parties égales le demi-cercle de l'horizon compris entre le nord et le sud. La distance du *couchant* réel de chaque jour au vrai *couchant* se nomme amplitude; elle est d'autant plus grande que la déclinaison du soleil et la hauteur du pôle sont plus considérables.

COUCHAUD (André), architecte, né le 15 avril 1813 à Genève, où son père était commandant du génie, mort en 1849, fut amené à Lyon par ses parents lors de nos désastres de 1814. Son goût pour l'architecture antique lui fit entreprendre à vingt-cinq ans un voyage en Orient, qui ne dura pas moins de deux années. Dans un second voyage en Grèce, de 1842 à 1845, il s'appliqua surtout à l'étude des monuments chrétiens de l'époque byzantine. Il fut chargé à Athènes de la construction d'un séminaire. Rentré en France avec le titre de membre de la Société archéologique d'Athènes, il y joignit bientôt celui de membre de la Société orientale de Paris. Couchaud est mort à trente-six ans, avant d'avoir pu donner la mesure de son talent. Il a publié : les *Eglises byzantines* (Paris, 1842), son principal titre à la célébrité; *Notes et croquis; Voyage en Grèce* (Paris, 1847). La première livraison seule a paru. Quand la mort est venue interrompre ses travaux, Couchaud dirigeait la reconstruction, d'après ses plans, de l'église de Saint-Paul-en-Jarret; il avait fait aussi des plans très-remarquables pour la restauration de la façade de l'église de Saint-Pierre, à Lyon.

COUCHDJI-BACHI s. m. (kouch-dji-ba-chi). Hist. ott. Lieutenant du bostandji-bachi. ‖ Inspecteur des forêts.

COUCHE s. f. (kou-che — du lat. *collocare*, placer. Etym. très-dout.). Lit; ne s'emploie qu'en poésie et dans le style soutenu : *La* COUCHE *nuptiale. Dante met aux enfers des âmes torturées sur une* COUCHE *de feu.* (Chateaub.)

> . . . . Quittez la *couche* oisive
> Où vous ensevelit une molle langueur.
> L. RACINE.

> Quand un petit enfant dans sa *couche* repose,
> J'aime à voir ses yeux clos et sa bouchette rose.
> BRIZEUX.

> Des longs travaux du jour la terre est délassée,
> Et le zéphyr du soir, le calme, la fraîcheur
> Te bercent sur ta *couche*, asile du bonheur.
> BAOUR-LORMIAN.

— Bois de lit : COUCHE *de merisier, de noyer.* ‖ Ce sens a vieilli; on ne dit plus que COUCHETTE.

— Par anal. Accompagnement ordinaire : *La pourpre, qui communiquait naguère la puissance, ne servira désormais de* COUCHE *qu'au malheur.* (Chateaub.)

— Linge dont on enveloppe les petits enfants : *Changer les* COUCHES *d'un enfant. A peine avait-elle des* COUCHES *pour le nouveau-né.*

— Poétiq. Lit métaphorique d'où les poëtes font sortir le soleil et les astres au moment de leur lever :

> Je veux voir le soleil de sa *couche* sortir.
> ROUCHER.

> Comme un époux glorieux,
> Qui, dès l'aube matinale,
> De sa *couche* nuptiale
> Sort brillant et radieux.
> J.-B. ROUSSEAU.

— Mariage, union conjugale : *Dieu a béni leur* COUCHE. (Acad.)

> Les dieux ne montrent point que sa vertu les touche;
> D'aucun gage, Narcisse, ils n'honorent sa *couche.*
> RACINE.

‖ La même union, matérialisée dans le lit conjugal : *Souiller, déshonorer la* COUCHE *nuptiale. Les soldats victorieux lui ôtèrent la vie, à l'instigation d'un tribun dont il avait déshonoré la* COUCHE. (Chateaub.)

> Il va du dieu des morts déshonorer la *couche.*
> RACINE.

> Ah! du moins, que jamais cette Aure, ma rivale,
> Ne souille après ma mort ma *couche* nuptiale.
> DESAINTANGE.

— Enfantement; état de la femme qui a enfanté depuis peu : *Femme en* COUCHE *ou en* COUCHES. *Relever de* COUCHE *ou de* COUCHES. *C'est sa première* COUCHE. *Mourir des suites de* COUCHES. *Ses* COUCHES *ont été fort heureuses. Il arrive tant d'accidents aux femmes en* COUCHE! (Mme de Sév.) *L'odeur de la tubéreuse passait autrefois pour être mortelle aux femmes en* COUCHES. (A. Karr.) ‖ Action de produire : *Le temps peut avoir des* COUCHES *laborieuses, mais il n'avorte jamais.* (Lamenn.)

— Méd. *Fausse couche*, Enfantement avant terme : *Faire une* FAUSSE COUCHE.

> Si mon tendre amour vous touche,
> Vous pouvez m'épouser en toute sûreté :
> Je n'ai fait qu'une *fausse couche.*
> SALLENTIN.

Pour l'encycl., v. FAUSSE COUCHE. ‖ Fig. Avortement : *La raison a fait bien des* FAUSSES COUCHES *avant de mettre ces deux enfants au jour.* (Volt.)

— Particulièrem. Strate, lit formé par une matière quelconque et d'une épaisseur relativement peu considérable : *Une* COUCHE *de sable, de béton, de mortier. Une* COUCHE *de fumier. Une* COUCHE *de poussière. Etendre une* COUCHE *de beurre sur du pain. Les* COUCHES *d'air de l'atmosphère sont de moins en moins denses. Les* COUCHES *géologiques sont toujours superposées dans le même ordre. Les montagnes les plus élevées sont composées de* COUCHES *parallèles.* (Buff.) *Je me suis proposé de reconnaître à quels animaux appartiennent les débris osseux dont les* COUCHES *superficielles du globe sont remplies.* (Cuv.) *Les plus anciennes* COUCHES *terrestres constituent les terrains primitifs; les dernières sont les alluvions modernes.* (L. Figuier.) *Les* COUCHES *géologiques du globe sont d'autant plus carbonatées qu'elles sont plus profondes.* (Raspail.) *L'air atmosphérique est un fluide élastique, diaphane, pesant, qui enveloppe le globe terrestre et le revêt d'une* COUCHE *de 15 à 16 lieues d'épaisseur.* (L. Cruveilhier.) ‖ Enduit : COUCHE *de peinture, de vernis. Première* COUCHE. *Seconde* COUCHE. *Donner deux* COUCHES *à l'huile, deux* COUCHES *en détrempe.* ‖ Teinte, couleur répandue d'une façon uniforme : *Son teint, hâlé naturellement, s'était encore couvert d'une nouvelle* COUCHE *de bistre, par l'habitude que le pauvre diable avait prise de se tenir sur le seuil de la porte.* (Alex. Dum.)

— Fig. Région, sphère, catégorie : *L'imprimerie fait pénétrer la lumière et la vérité dans toutes les* COUCHES *sociales.* (F. Bastiat.) *Il y a bien des* COUCHES *dans la profondeur d'un vrai talent.* (Ste-Beuve.) *Propagées et secondées l'une par l'autre, la richesse et la liberté descendront jusqu'aux dernières* COUCHES *du peuple.* (E. Laboulaye.) ‖ Masque, apparence extérieure : *Je mis sur mon visage une* COUCHE *de plus de gravité et de modestie.* (St-Sim.)

— Loc. pop. *Se donner une couche, une belle couche*, Se griser.

— Mécan. *Arbre de couche.* V. ARBRE.

— Constr. Pièce de bois couchée à terre pour soutenir des étais.

— Techn. Feuille d'or ou d'argent qu'on laisse sur l'objet qu'on veut dorer ou argenter. ‖ Sable qu'on répand avant et après un pavage. ‖ Chez les brasseurs, Disposition du grain dans le germoir en un tas carré et d'une épaisseur convenable pour le faire germer. ‖ Réunion de peaux superposées, que le maroquinier, le mégissier, le tanneur, mettent en même temps sur le chevalet pour les travailler successivement. ‖ Réunion de peaux pliées en double, que les mêmes ouvriers mettent sur le chevalet pour former un fond élastique destiné à recevoir les peaux qu'ils veulent épiler ou débourrer. ‖ Table recouverte d'une toile, sur laquelle on dispose les pains d'un certain poids, avant de les enfourner : *Dans certaines boulangeries, les* COUCHES *sont des espèces de tiroirs superposés dans de grandes armoires où l'on maintient une douce chaleur.* ‖ Toile elle-même qui recouvre la pâte sur les couches. ‖ Partie de derrière de la monture d'un fusil : *La* COUCHE *comprend cinq parties principales : le busc, la crosse, la poignée, la joue et la plaque de* COUCHE. ‖ Nom donné, dans les marais salants de certaines localités de l'Ouest, à la première série de bassins où l'on dirige l'eau de mer au sortir du jas ou vasière. ‖ *Couche d'impression*, Chez les peintres en bâtiment, Première couche de peinture appliquée sur une surface qui doit en recevoir plusieurs.

— Peint. *Couche de teinte*, Dernière couche de peinture.

— Art culin. Bassin en cuivre pour la cuisson des confitures.

— Jeux. Enjeu qu'on met sur une carte au lansquenet : *La moindre* COUCHE *était d'un napoléon.* ‖ *Tant de couche et de belle*, Se dit pour avertir qu'on met tant sur la carte, et que celui qui est pris paye tant à ceux qui ont encore leurs cartes.

— Anat. *Couches ethmoïdales* ou *olfactives*, Lobes du cerveau appelés aussi CORPS CANNELÉS. ‖ *Couches optiques*, Lobes du cerveau situés en arrière des précédents.

— Hortic. Planche relevée, faite ordinairement de fumier mêlé avec de la terre, et où la germination et la végétation sont très-rapides : COUCHE *de melons, de concombres. Semer sur* COUCHE. *Les* COUCHES *sont d'un emploi journalier.* (A. Hardy.) *Les* COUCHES *sont destinées à fournir à la plante une température propice, au moyen d'un foyer souterrain de chaleur.* (Raspail.) *Le marquis de Bièvre dînant chez le financier Beaujon, on servit un melon auquel les convives reprochèrent une couleur trop pâle : « C'est qu'il relève de* COUCHES, *» répondit le marquis.* ‖ *Couche à châssis volants*, Couche ordinairement bordée, sur laquelle on place des caisses de châssis légers, avec leurs panneaux de verre qu'on retire à volonté. ‖ *Couche chaude*, Couche nouvellement faite, qui jette son premier feu, et dont la chaleur se maintient entre 25° et 30°. ‖ *Couche clochée*, Couche couverte de cloches de verre : *Les fleuristes se servent des* COUCHES CLOCHÉES *pour les plantes à fleurs d'ornement.* (Thouin.) ‖ *Couche nue*, Couche dont la surface est à l'air libre. ‖ *Couche sourde*, Couche établie dans une fosse en terre, et qui conserve longtemps une chaleur douce et égale. ‖ *Couche tiède*, Couche qui a perdu la plus grande partie de sa chaleur, et qui n'est qu'à 3° ou 4° au-dessus de la température du sol environnant. ‖ *Champignon de couche*, Agaric comestible cultivé sur couche.

— Bot. Nom donné aux épaisseurs de matières disposées concentriquement du centre à la périphérie, dans le tronc et les branches des arbres et des arbrisseaux à structure endogène : *On calcule l'âge de certains arbres par le nombre de* COUCHES *dont se compose leur tronc.* ‖ *Couches corticales.* V. ÉCORCE. ‖ *Couches ligneuses.* V. BOIS.

— s. f. pl. Mar. Assemblage de pièces qui entrent dans la composition d'un mât formé de plusieurs arbres. ‖ Principales pièces renfermées entre deux plans dans la construction d'un mât majeur.

— **Epithètes.** Molle, tendre, moelleuse, douce, chaude, enivrante, embaumée, parfumée, voluptueuse, fortunée, enviée, paisible, tranquille, heureuse, chaste, virginale, nuptiale, royale, oisive, solitaire, déserte, abandonnée, douloureuse, infortunée, triste, froide, désolée, lugubre, sanglante, ensanglantée, funèbre, coupable, impure, impudique, criminelle, adultère, souillée, profanée, déshonorée, fraîche, dure.

— **Homonymes.** Couche, couches et couchent (du verbe *coucher*).

— **Encycl.** Hortic. Les *couches*, toujours

utiles dans les opérations du jardinage, deviennent indispensables dans les contrées tempérées ou froides. Elles permettent de favoriser la germination et de hâter la végétation de certaines plantes, de manière à leur en faire parcourir toutes les phases avant l'hiver. C'est seulement à l'aide des *couches* que les jardiniers et les maraîchers du nord peuvent élever en tout temps tous les genres de plantes qui sont l'objet de leurs cultures. Il est des végétaux qui restent constamment sur les *couches*, du moins dans certaines conditions de culture; tels sont les melons, les laitues, les champignons et les raves. D'autres, comme le cardon d'Espagne, le céleri, les concombres, les laitues à pommer, etc., après avoir germé sur *couche*, sont repiqués en pleine terre. D'autres enfin, après avoir été élevés dans cette dernière condition, sont replantés sur *couches;* nous citerons entre autres les asperges et les fraisiers.

On peut faire des *couches* avec toutes sortes de matières animales ou végétales, feuilles, écorces, marcs, pailles, et utiliser ainsi les détritus de toute nature, pourvu qu'ils se décomposent facilement; mais les meilleures *couches* sont faites de fumier de cheval, d'âne ou de mulet, auquel on mélange parfois un peu de fumier de mouton; ce fumier doit être long et neuf; en d'autres termes, il faut l'employer au moment où il sort de l'écurie.

Les *couches* doivent être placées à une exposition chaude et bien abritée, autant que possible au midi. Comme elles s'affaissent toujours un peu, on leur donne d'abord une hauteur supérieure à celle qu'on veut leur conserver plus tard. Ordinairement cette hauteur est de 1 m. 25 sur une largeur égale; quant à la longueur, elle est indéterminée. Si l'on est forcé de diminuer leur largeur, on augmentera d'autant leur épaisseur. Les *couches* sont séparées par des sentiers de 0 m. 40 de largeur, dont nous verrons plus loin l'usage. Quand on veut monter une *couche*, on commence par creuser le sol à la profondeur de 0 m. 20 environ; puis on étend le fumier à la fourche, par lits successifs, qu'on a soin de bien fouler et de piétiner, afin que la *couche* soit partout également compacte et homogène; dès que le fumier est monté assez haut, on étend pardessus un lit de bon terreau, dont l'épaisseur varie de 0 m. 25 à 0 m. 35, suivant les plantes que l'on veut y cultiver. On laisse ensuite reposer la *couche* pendant une semaine, afin que le fumier *jette*, comme on dit, *son premier feu.* Quand elle est arrivée à un degré de chaleur convenable, ce qu'on reconnaît en y plongeant la main, on régularise ses bords et sa surface, puis on procède aux semis ou aux repiquages. Pour conserver la chaleur des *couches* et préserver du froid les plantes ou les graines qu'on y a mises, surtout quand ces dernières commencent à lever, on a soin de les recouvrir de cloches ou de châssis, et même, pendant les grandes gelées, de couvertures de fumier ou de paillassons, que l'on retire pendant le jour quand le temps est beau. A défaut de cloches ou de châssis, on emploie toujours les paillassons, ou bien des couvertures de fumier ou de paille longue, qu'on étend sur les *couches;* on maintient ces paillassons, à l'aide de piquets, à une hauteur de 0 m. 15 environ au-dessus de la surface de la *couche*, et on garnit les ouvertures latérales pendant les grands froids.

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes occupés que des *couches* chaudes, employées surtout pour la culture des primeurs. Mais on fait aussi des *couches* tièdes, ou même presque froides, appelées *couches sourdes;* nous avons à peine besoin de dire que celles-ci diffèrent surtout des premières par leur température moins élevée.

La chaleur d'une *couche* finissant par se perdre à la longue, il importe de pouvoir la rétablir sans déranger la *couche;* on y parvient à l'aide de réchauds, c'est-à-dire de lits ou de bandes de fumier neuf qu'on étend dans les sentiers qui séparent les *couches.* Ordinairement un réchaud sert à réchauffer les deux *couches* voisines. On renouvelle ces réchauds toutes les fois que le besoin s'en fait sentir.

Suivant les substances dont on les compose, l'usage auquel on les destine, la saison dans laquelle on les fait, on distingue les *couches* en *couches bordées* ou *encaissées*, *couches nues*, *couches clochées*, *couches à champignons*, *couches à châssis volants*, *couches de poudrette*, *couches de feuilles*, *couches de tontures*, *couches de marcs de fruits*, *couches de tan* et *de sciure de bois*, *couches chaudes*, *tièdes* ou *sourdes*, etc.

Couches politiques (LES), comédie en trois actes, publiée à Zurich en 1845 et composée par M. Prutz, l'auteur de l'*Histoire du journalisme en Allemagne.* Peu de pièces, même parmi les chefs-d'œuvre de Gœthe et de Schiller, ont eu pareil retentissement. Ce n'est que sur un ordre exprès du roi de Prusse que l'auteur a vu abandonner l'accusation de lèse-majesté qu'elle avait attirée sur sa tête. Nous l'examinerons donc en détail, au double point de vue politique et littéraire. Quel est le but politique de M. Prutz? Travailler au triomphe du mouvement constitutionnel et du parti libéral qui ébranlent sur ses fondements la vieille Allemagne. L'a-t-il atteint? Nous ne le croyons pas; la violence et la satire pleine d'outrages font plus de mal que de bien aux partis qu'elles croient aider, et rarement un écrivain s'est mis, autant que M. Prutz, en dépense d'invectives. L'analyse de la pièce en donnera une idée. Elle s'ouvre par une altercation bruyante entre un chirurgien et son valet, auquel le docteur veut arracher l'estomac, parce que l'estomac enfante la convoitise, l'égoïsme et la lâcheté. Enlevez cet organe malfaisant, et tout est sauvé. Cette scène bizarre, grossière dans les détails, pleine de personnalités injurieuses, indique suffisamment le ton général de l'œuvre. Kilian préfère partir et conserver son estomac, et le docteur cherche, pour lui payer ses gages, à lui faire accepter quelques fioles. Ces fioles contiennent l'essence de l'hypocrisie et de la délation représentées par l'esprit des adversaires de l'auteur mis en bouteille. Survient un mendiant quêtant, à ce qu'il dit, pour élever une statue à l'héroïque représentant de la Germanie, Arminius. Ce mendiant déguisé s'appelle Schlaukopf, c'est-à-dire rusé coquin, et si le roi de Prusse en personne ne se cache pas sous ses haillons, tout au moins le gueux représente l'autorité en général ou même celle de la Diète. Le docteur répond en patriote sensé que c'est le sentiment national présent qu'il convient d'encourager, au lieu d'aller chercher un patriotisme hypocrite dans les forêts d'Arminius, et veut jeter le quêteur à la porte. En le poussant, il fait tomber sa perruque et son faux nez, et reconnaît son vieil ami, le démocrate Schlaukopf; seulement le démocrate s'est converti, et s'appelle M. le conseiller intime. Il enrôle le docteur sous son drapeau, et lui confie l'accouchement de la blonde Germania, qui se trouve grosse. Son char approche, traîné par des chevaux efflanqués, attelés par derrière, d'après l'usage établi dans tous les Etats allemands, dit l'auteur. Ces pauvres bêtes représentent les états provinciaux. Autour du char se pressent des esclaves : c'est le peuple, auquel on n'a recours que lorsque le char est embourbé, et qui murmure un chant d'espérance en l'honneur du nouveau-né, dont il attend sa délivrance. Le premier acte se termine par cette scène de l'Allemagne en mal d'enfant.

Au commencement du second acte, Schlaukopf, inquiet sur l'issue de la délivrance de Germania, prie le docteur d'appeler à son aide quelque ruse de son métier, et, pour le gagner, lui montre les présents envoyés à la princesse par les souverains d'Allemagne. La Prusse donne au nouveau-né la cathédrale de Cologne, une petite flotte allemande et un code d'instruction criminelle; l'Autriche fera construire plusieurs maisons de jésuites; le roi de Bavière a déjà composé lui-même une méthode de lecture pour l'*enfant du miracle;* le roi de Hanovre lui envoie un titre national, une charte, une constitution sur un fort beau parchemin, mais déchiré; cela servira à lui faire un tambour. Ces allusions sont claires, et lorsque M. Prutz châtie ainsi par le ridicule cet esprit illibéral contre lequel réclame l'Allemagne entière, sa raillerie a toutes chances de mettre les rieurs de son côté. Les deux compères sont interrompus par deux hauts personnages, le Romantique et le Philosophe, le premier venant demander au docteur un remède contre l'épuisement de son esprit, le second le consulter pour un cas plus extraordinaire, pour le *cas de M. Guérin.* Le remède proposé au Romantique, c'est de distiller le venin sur toute œuvre où brillera le talent. « Et que fais-je autre chose? » s'écrie-t-il; et il sort, laissant le docteur occupé de l'accouchement du Philosophe. L'opération est douloureuse. Le cerveau du malade renferme une foule de produits philosophiques pillés çà et là, mais d'enfant, de produit personnel, point. Les deux hommes qui viennent d'être ainsi bafoués représentent deux des noms les plus honorés de l'Allemagne contemporaine : M. Tieck et M. de Schelling. Nous ne leur ferons pas l'injure de les défendre contre de pareilles pasquinades. Que fait Germania pendant ce temps? Elle noue une intrigue avec le domestique du docteur. C'est une fausse reine, une servante d'auberge qui a pris par imposture le nom de la véritable Germania. Ceci va tout droit à l'adresse de l'Allemagne officielle. Les gouvernements, les congrès, la Diète sont agréablement mis en scène sous le masque de cette créature. L'attaque est brutale, mais elle ne manque ni d'à-propos ni d'esprit; néanmoins ce second acte est languissant.

Dans le troisième acte, l'inspiration est plus pure et l'on rencontre de belles scènes. Il fait nuit : une femme couverte de haillons, épuisée par le jeûne et les veilles, arrive à pas lents. Malgré les ravages de la souffrance, on reconnaît la noblesse de son origine sur son visage pâle et fier. Elle se rencontre dans la rue avec Kilian et Germania allant à leur rendez-vous amoureux, et avec le docteur qui s'est levé furtivement pour aller dévaliser l'aventurière. Ils se heurtent dans l'ombre; le docteur crie au secours, et des gendarmes accourent. L'étrangère reconnaît Schlaukopf pour son persécuteur, et Germania pour l'effrontée qui lui a dérobé sa couronne, car c'est elle qui est la vraie Germania, l'Allemagne méconnue et outragée par Schlaukopf, chassée de son trône et remplacée par une fille sans nom. Les gendarmes embarrassés veulent arrêter tout le monde. « Cette opposition des deux Allemagnes, dit M. Saint-René Taillandier, est ce qu'il y a de plus net dans la satire de M. Prutz. S'il avait mis plus d'art et plus d'habileté dans sa fable, si la personnification des chancelleries allemandes n'était pas si violemment injurieuse, l'idée serait vive et ingénieusement développée. » En dépit des nobles paroles de l'Allemagne et des discours emphatiques de Germania, elles sont toutes deux arrêtées. Tout ce qui suit n'est qu'une fantaisie moitié grotesque, moitié sérieuse. Au moment où la fameuse Germania est saisie par les gendarmes, elle fait explosion comme une bombe; on en voit sortir, au milieu des flots de fumée, des chœurs de moines, de chevaliers, de piétistes, et, pour terminer, plusieurs compagnies de cosaques qui font main basse sur les derniers débris de l'Allemagne. L'autre, au contraire, la noble et malheureuse femme, se relève; les esclaves brisent leurs chaînes et l'entourent en célébrant la liberté. Eux seuls l'avaient devinée sous ses haillons, lorsqu'ils chantaient : « Oh! puisses-tu être la libératrice que nous appelons, la mère de celui qui brisera notre joug et par qui l'éclair de la liberté illuminera tout à coup ce monde endormi dans la nuit. Apparais enfin comme une reine à ton peuple qui t'invoque, et que les gouttes de sang de ton front se changent en perles précieuses. »

Telle est l'œuvre bizarre que l'auteur a intitulée les *Couches politiques.* « C'est le devoir d'une critique impartiale et franche, répéterons-nous avec M. Saint-René Taillandier, de signaler à M. Prutz son erreur. Il importe de proscrire énergiquement cette satire injurieuse, cette comédie démagogique contraire à la noblesse de l'art, à la dignité de la liberté qu'elle veut soutenir, et fatale aux intérêts si sacrés de la cause libérale en Allemagne. » Les derniers événements politiques prêtent à cette comédie, écrite il y a plus de vingt ans, un tel caractère d'actualité, qu'on croirait lire une œuvre née d'hier; on comprendrait mieux alors le ton agressif de l'auteur.

Si le côté politique est d'un haut intérêt dans les *Couches politiques*, le point de vue littéraire n'est pas moins curieux. Philosophe de talent, M. Prutz a voulu être poëte, et cette vocation toute factice a abouti à une absence complète de naturel. L'obstination qu'il met à versifier atteste l'energie de son humeur, qui se traduit souvent en emportements vigoureux; mais il ne faut lui demander ni invention saine et naturelle, ni simplicité, ni franchise de langage. Ses qualités littéraires, car il en possède, sont une science réelle du langage et du rhythme, une grande habileté de rhétorique. Sa comédie politique, cette œuvre si difficile qui demande une forme nouvelle enfantée hardiment par une imagination libre, il est allé la calquer sur les chefs-d'œuvre d'Aristophane. En copiant servilement la forme du comique grec, M. Prutz a commis une singulière inconséquence, lui qui vante sans cesse l'originalité et l'audace. Quel résultat a-t-il obtenu de ce singulier retour à une forme dramatique si éloignée de nos mœurs? A-t-il dérobé à son modèle quelques-unes de ses beautés immortelles? Hélas non! M. Prutz a pris d'Aristophane la verve bruyante, la farce bouffonne, les gros traits, tout ce qu'il est trop facile de s'approprier; mais la gaieté naturelle, et surtout cette grâce qui enchantait Platon, il les a entièrement manquées. Quelle différence entre les spirituelles attaques du poëte athénien contre Socrate et les grossièretés du versificateur allemand contre MM. Tieck et de Schelling! Malgré son talent et la vigueur incontestable de sa pensée, M. Prutz ne saurait faire admettre certaines bouffonneries ordurières qui pourraient « faire le charme de la canaille, » comme dit La Bruyère, mais jamais « être le mets des plus délicats. » En somme, la tentative de l'Aristophane tudesque n'a pas été heureuse; d'ailleurs, être philosophe et Allemand, et prendre Aristophane pour modèle, lorsqu'on ne s'appelle pas Henri Heine, c'est de la folie, ou plutôt c'est de l'aveuglement : M. Prutz est en effet aveuglé par son amour-propre. Dans ses parabases et ses anapestes (car M. Prutz a copié Aristophane jusque-là), il s'écrie : « Il y a longtemps, lecteur, que vous nous disiez : Votre poésie lyrique, vos hymnes politiques, vos cris de guerre et de bataille, ce n'est pas de la poésie; élevez-vous de la polémique des journaux jusqu'à la vraie inspiration, et créez des œuvres que l'art puisse reconnaître! Cette œuvre, la voici. C'est une comédie politique; lisez-la et riez franchement. » Non, nous ne saurions rire en voyant l'auteur remplacer les traits spirituels et incisifs d'Aristophane par une diatribe sans mesure et sans pudeur contre ses rivaux. Il est aveugle surtout quand il s'écrie : « L'alouette se berce en chantant dans le bleu du ciel, là-haut, au-dessus des ruines. J'ai fait comme elle, sans souci, perdu dans la mélodie qui m'enivre, et attentif seulement au signe que me faisait la Poésie idéale. J'ai oublié qu'un gendarme courbé sur un canon de fusil m'ajustait et allait m'envoyer une balle. » Non! il n'a pas chanté dans la nue comme l'alouette joyeuse, il ne s'est pas élevé à de si hautes régions, et le gendarme, puisque gendarme il y a, n'ira pas le frapper lâchement au milieu de son vol; il l'arrêtera d'une façon prosaïque au coin de cette rue suspecte, dans cette maison équivoque, où il n'a pas craint de compromettre sa muse. C'est si vrai que, sans le roi de Prusse, il eût certainement couché en prison.

Malgré le ton factice de ses vers, la rhétorique pompeuse de son langage, les crudités, pour ne pas dire les obscénités de plusieurs scènes, la violence de ses attaques contre des gens honorables, M. Prutz a cependant occupé largement l'attention publique par ses *Couches politiques.*

COUCHÉ, ÉE (kou-ché), part. passé du v. Coucher. Etendu sur un lit : *Presque tous les hommes, quoique* COUCHÉS *sur des fleurs, ne sauraient dormir s'il y en a une seule feuille pliée en deux.* (Fonten.) *Quand l'enfant est* COUCHÉ, *et que son babil ennuie sa bonne, elle lui dit : Dormez!* (J.-J. Rouss.) ‖ Etendu, renversé en un lieu quelconque, en parlant d'une personne ou d'une chose : COUCHÉ *sur la terre.* COUCHÉ *sur le gazon, sur la paille. Des statues* COUCHÉES *à terre. Des bouteilles* COUCHÉES *sur le sol. Le comédien,* COUCHÉ *dans son carrosse, jette de la boue au visage de Corneille, qui est à pied.* (La Bruy.) *Les morts, une fois* COUCHÉS *dans leurs tombeaux, dorment sans se relever jamais.* (Alex. Dum.) *Sous l'allée des tilleuls, Stephen, à demi* COUCHÉ *sur l'herbe, attendait Madeleine.* (A. Karr.)

Il s'approche du roi *couché* sur la poussière.
RACINE.

Dans ces prés abreuvés des eaux de la colline,
Couché sur ses genoux, le bœuf pesant rumine.
DELILLE.

Quoi, mortes! Quoi, déjà sur la pierre *couchées!*
Quoi, tant d'êtres charmants sans regards et sans [voix!
V. HUGO.

— Par anal. Qui s'étend, qui est situé dans un espace étendu : *Nice apparaît* COUCHÉE *au fond de son golfe.* (E. Texier.)

— Par ext. Incliné : *Cette perche est trop* COUCHÉE. *Les jambages de ces lettres ne sont pas assez* COUCHÉS. *Cet arbre a été* COUCHÉ *par le vent.*

— *Soleil couché*, Moment de la journée qui suit le coucher du soleil : *Je suis arrivé à Cologne après le* SOLEIL COUCHÉ. (V. Hugo.)

— *Couché par écrit* ou simplement *Couché*, Rédigé, mis par écrit : *Ces cinq articles, ainsi abrégés et* COUCHÉS *en règles générales, sont, je ne l'ignore pas, sujets à mille difficultés.* (J.-J. Rouss.) *Je lui dois quelques petits remerciments* COUCHÉS PAR ÉCRIT. (Volt.)

. . J'aurais regret d'être obligé d'écrire,
Et de vous voir *couché* dans mon procès-verbal.
MOLIÈRE.

‖ Porté, inscrit : *N'étant pas* COUCHÉ *sur l'état de sa maison, je n'eus rien.* (J.-J. Rouss.) *Tant d'hommes* COUCHÉS *avec moi sur le registre du congrès se sont fait inscrire à l'obituaire!* (Chateaub.) ‖ Exprimé : *L'arbitraire ne change pas de nature pour être* COUCHÉ *dans une sentence.* (Ed. Laboulaye.) ‖ Fig. Signalé, compté, compris : *Elle a conquis le droit de causer aussi longtemps et aussi souvent qu'elle le veut avec les hommes qui lui semblent aimables, sans être* COUCHÉE *sur l'album de la médisance.* (Balz.)

— *Couché en joue*, Ajusté, visé avec un fusil mis en joue : *Etre* COUCHÉ EN JOUE *par un assassin.* ‖ Fig. Convoité, guetté : *La fortune de cette vieille fille était* COUCHÉE EN JOUE *par son arrière-cousin.* (Balz.)

— Loc. poétiq. *Couché au tombeau*, Mort, enseveli. Cette locution a vieilli. ‖ Fig. Détruit, ruiné :

Pauvre Grèce, qu'elle était belle,
Pour être *couchée au tombeau!*
V. HUGO.

— Prov. *On est plus couché que debout*, Le temps de la vie est bien court, comparé à l'éternité.

— Typogr. *Lettres couchées*, Lettres qui ne sont pas d'aplomb : *Quand une forme a des* LETTRES COUCHÉES, *ces lettres, ne présentant pas une surface plane, produisent au tirage un effet qui les rend presque illisibles, parce que celui de leurs côtés qui penche vient mal ou ne vient pas du tout.*

— Blas. Se dit du chevron et du croissant qui ont leur partie saillante appuyée ou tournée au côté dextre de l'écu : *Doublet : D'or, au chevron* COUCHÉ *d'azur.* ‖ Se dit aussi de l'arc mis en fasce : *D'Arc : D'argent, à trois arcs* COUCHÉS *de sable.* ‖ Se dit encore du dauphin dont la tête et la queue sont tournées du côté inférieur de l'écu : *De Fitz-James : D'azur, au dauphin* COUCHÉ *d'argent.* ‖ Se dit enfin des billettes et de quelques-unes des pièces de longueur qui, au lieu d'être placées verticalement, ont une position horizontale : *De Sébastiane : D'azur, à quatre flèches* COUCHÉES *d'argent.*

— Bot. *Tige couchée*, Tige qui rampe, qui reste étendue sur la terre.

COUCHÉ (François-Louis), graveur français, né en 1782, d'après Nagler. Il apprit son art sous la direction de Lafitte. On a de lui un grand nombre de gravures, parmi lesquelles nous citerons : la *Bataille d'Austerlitz*, d'après Gérard; la *Défense de Paris*, d'après Horace Vernet. Il a exécuté, d'après ses propres dessins, 120 planches pour les *Esquisses de la Révolution* par Dulaure, 92 batailles pour les trophées des armées françaises, 20 planches pour la *Campagne d'Espagne* de 1823. Enfin Couché a donné un grand nombre de planches pour l'*Histoire de Napoléon* de Norvins, pour l'ouvrage sur l'Egypte, etc.

COUCHE-COUCHE s. f. (kou-che-kou-che). Bot. V. COUSSECOUCHE.

COUCHÉE s. f. (kou-ché — rad. *coucher*). Endroit où l'on couche en voyage : *Arriver*

à la COUCHÉE. *Il y a deux* COUCHÉES *d'ici à cette ville.*

La nuit était fort approchante
Et la *couchée* encore assez distante.
LA FONTAINE.

‖ Souper et logement dans une auberge : *J'y entrai sans un sou pour payer ma* COUCHÉE. (J.-J. Rouss.)

COUCHE-POINT s. m. (kou-che-poin). Techn. Trépointe du talon d'un soulier, d'une botte : *Des* COUCHE-POINTS *solides.*

COUCHER v. a. ou tr. (kou-ché — rad. *couche*). Etendre sur un lit ou sur quelque chose pour s'y reposer ou y dormir; mettre au lit : COUCHER *un malade sur son lit, un blessé sur un matelas.* COUCHER *un enfant. Saint Louis, en mourant, voulut qu'on le* COUCHÂT *sur la cendre.* (Acad.) *Les plus proches parentes* COUCHENT *la mariée.* (Acad.)

. . . . Petit-Jean, ramenez votre maître,
Couchez-le dans son lit, fermez porte et fenêtre.
RACINE.

— Etendre à terre ou ailleurs, placer dans une position à peu près horizontale : COUCHER *une statue, une colonne par terre.* COUCHER *une échelle, une armoire.*

Près du seuil de l'église, au coin du cimetière,
Dans la terre des morts nous *couchâmes* la bière.
LAMARTINE.

— Par ext. Pencher, courber : *Les vents, les pluies* COUCHENT *les blés. Tu t'appliques, avec une contention d'esprit et une charmante gaucherie d'attitude, qui* COUCHENT *ta joue presque sur la table.* (Lamart.) ‖ Rabattre : COUCHER *le poil d'une fourrure, d'un chapeau.* COUCHER *une dentelle, une passementerie sur une étoffe.*

— *Coucher quelqu'un par terre, sur le carreau*, Le terrasser, le jeter à terre mort ou blessé : *Dieu, dans un moment,* A COUCHÉ *ce géant* PAR TERRE. (Chateaub.)

— Loc. fam. *Coucher une bouteille sur le côté*, La vider, la boire.

— *Coucher le poil à quelqu'un*, L'amadouer, le flatter.

— *Coucher par écrit* ou simplement *Coucher*, Inscrire, consigner par écrit : COUCHER *quelqu'un sur une liste.* COUCHER *un article en recette, en dépense. Il faut* COUCHER PAR ÉCRIT *ce qu'on ne veut pas oublier. Je vous* COUCHERAI *dans mon testament.*

. . . . . . En un jour sur mes livres,
Je vous *couchai*, monsieur, pour deux cent mille livres.
F. L'EGLANTINE.

. . . Tu te souviens qu'au village on t'a dit
Que ton maître est gagé pour *coucher par écrit*
Les faits de ce grand roi...
BOILEAU.

— *Coucher en joue*, Ajuster avec un fusil, diriger son fusil sur : *Les deux gendarmes étaient là avec leurs carabines, et le* COUCHÈRENT EN JOUE. (Alex. Dum.) ‖ Viser avec une arme quelconque, avec un objet quelconque en guise d'arme : *Il me semble toujours que je vois une douzaine de lavements qui me* COUCHENT EN JOUE. (Mol.) ‖ Convoiter, porter ses désirs, former des projets sur : *Il* COUCHE EN JOUE *une riche héritière, un bon emploi. Si quelque parent* COUCHE EN JOUE *la succession de don Gonzale, tu m'en avertiras aussitôt.* (Le Sage.)

La villageoise est belle et jeune, je l'avoue;
Don Alphonse en passant peut la *coucher en joue.*
SCARRON.

— Mar. *Coucher un bâtiment*, Le mettre sur le flanc pour le caréner.

— Peint. *Coucher des couleurs*, Les étendre l'une à côté de l'autre sur la palette, avant de les fondre.

— Jeux. Mettre en enjeu : COUCHER *cinq cents francs sur une carte.* ‖ *Coucher gros*, Jouer gros jeu. ‖ Fig. *Coucher de*, Hasarder, risquer, avancer avec audace :

Vous *couchez* d'imposture et vous osez jurer!
CORNEILLE.

Ce dernier sens est tout à fait vieux.

— Hortic. *Coucher des branches*, Les incliner pour favoriser la mise à fruit, pour propager l'espèce, etc. V. MARCOTTER.

— v. n. ou intr. Etre étendu pour prendre son repos; prendre son repos de la nuit : COUCHER *dans un bon lit.* COUCHER *entre deux draps.* COUCHER *sur un matelas, sur la plume.* COUCHER *sur la paille.* COUCHER *sur la dure.* COUCHER *dans une auberge.* COUCHER *en plein air.* COUCHER *dans la rue. Chambre à* COUCHER. *Pygmalion ne* COUCHE *jamais deux nuits de suite dans la même chambre, de peur d'être égorgé.* (Fén.) *Mme de Genlis apprit à son élève à* COUCHER *habituellement sur un lit de bois, recouvert d'une simple natte de sparterie.* (Ste-Beuve.)

Il faut souffrir la faim et *coucher* sur la dure.
BOILEAU.

Hier ma nourriture était fort exiguë,
Je logeais en plein air et *couchais* dans la rue.
ÉTIENNE.

. . . . Vous ennuyez-vous point
De *coucher* toujours seul? Une esclave assez belle
Etait à mes côtés; voulez-vous qu'on l'appelle?
LA FONTAINE.

Si je *couche* sur le pavé,
Je n'en suis que plus tôt levé.

Parmi les troubles de la guerre,
Je n'ai point un repos en l'air,
Car mon lit ne saurait branler,
Que par un tremblement de terre.
THÉOPHILE.

— *Coucher avec une femme*, Avoir commerce avec elle :

. . . . Dans l'ardeur qui m'enflamme,
Je vais dire partout qu'il *couche avec ma femme.*
MOLIÈRE.

— Fam. *Coucher à la belle étoile*, Coucher dehors, en plein air.

— Argot. *Coucher dans le lit aux pois verts*, Coucher dans les champs. ‖ *Coucher à la corde.* V. CORDE.

— Loc. prov. *Coucher dans son fourreau comme l'épée du roi*, ou simplement *Coucher dans son fourreau*, Coucher tout habillé.

— Techn. Chez les doreurs, *Coucher d'assiette*, Donner une couche de couleur rougeâtre à la pièce, pour la préparer à recevoir l'or. ‖ *Coucher de fond*, Etendre une couleur sur le papier de tenture, avant de l'imprimer.

Se coucher v. pr. S'étendre sur un lit ou ailleurs; se mettre au lit pour s'y reposer : SE COUCHER *sur l'herbe.* SE COUCHER *sur son lit.* SE COUCHER *tard. Ne pas* SE COUCHER *de la nuit. Aller* SE COUCHER. *Quand on* SE COUCHE, *on a des pensées qui ne sont que gris brun, et la nuit elles deviennent tout à fait noires.* (Mme de Sév.) *A l'âge de quatre-vingt-douze ans, Fontenelle alla voir, dans la matinée, une très-aimable femme qu'il estimait beaucoup; la dame, sachant que c'était lui, parut bientôt dans son déshabillé, et lui dit : « Vous voyez, monsieur, qu'on se lève pour vous. — Oui, répond Fontenelle, mais* VOUS VOUS COUCHEZ *pour un autre, dont j'enrage. »*

Est-ce donc pour veiller qu'on *se couche* à Paris?
BOILEAU.

T'attendre aux yeux d'autrui quand tu dors, c'est er-
Couche-toi le dernier et vois fermer ta porte. [reur:
LA FONTAINE.

— Par ext. Disparaître, descendre sous l'horizon, en parlant des astres : *Le soleil* SE COUCHE. *La lune va* SE COUCHER. *A Paris, la grande Ourse ne* SE COUCHE *jamais. Le soleil ne* SE COUCHAIT *pas sur les Etats des rois d'Espagne. Le soleil ne doit jamais* SE COUCHER *sur notre colère; il ne doit jamais* SE COUCHER *plus de sept fois sur notre affliction.* (Fléch.)

— Fig. Finir, cesser, disparaître : *Le désordre déjeune avec l'abondance, dîne avec la pauvreté, soupe avec la misère, et va* SE COUCHER *avec la mort.* (Franklin.) *Le soleil des rois absolus* SE COUCHE, *et il se fait nuit autour d'eux.* (Cormen.) *Bientôt se lèvera, pour ne* SE COUCHER *qu'avec le dernier homme, le soleil de la liberté.* (Proudh.)

— Poétiq. *Se coucher au tombeau, Se coucher dans la mort*, Mourir : *La plante ou l'animal le plus robuste combat quelques années, puis* SE COUCHE DANS LA MORT. (E. About.)

— Fam. *Aller se coucher*, Rester tranquille, cesser de faire ou de dire ce que l'on faisait ou ce que l'on disait. Se dit, sous forme d'invitation malhonnête, aux personnes par qui l'on est ennuyé : VA TE COUCHER *avec tes sermons! Il veut de l'argent! qu'il* AILLE SE COUCHER. ‖ *Se coucher et faire le mort*, Autre invitation à se taire : COUCHE-TOI ET FAIS LE MORT.

— *Se coucher comme les poules*, Se mettre au lit de très-bonne heure.

— Prov. *Comme on fait son lit on se couche*, Il faut s'attendre à subir les conséquences de sa conduite, on ne dispose que des avantages que l'on s'est ménagé par ses soins. ‖ *Il ne faut pas se dépouiller avant de se coucher*, Il ne faut pas, de son vivant, faire donation de ses biens.

— Manég. *Se coucher en vache*, Se dit du cheval qui, étant couché sur la poitrine, a les extrémités des fers sous le sommet des coudes. ‖ *Se coucher sur la volte*, Se dit d'un cheval qui, malgré son cavalier, force ses inclinaisons dans les changements de direction.

— Gramm. Employé dans le sens de *mettre au lit*, le verbe *coucher* doit toujours avoir un complément direct. C'est donc une faute de dire : *Aller coucher, allons coucher;* il faut dire *aller* SE *coucher, allons* NOUS *coucher.*

— **Antonymes.** Dresser, élever, ériger, lever. Découcher.

— **Allus. littér. Allez vous coucher, vous avez la fièvre**, Allusion à un conseil ironique que l'on donne à don Basile dans le *Barbier de Séville*, acte III, scène XI. V. TROMPER.

COUCHER s. m. (kou-ché — rad. *couche*). Action de coucher quelqu'un ou de se coucher : *Le* COUCHER *d'un enfant, d'un malade. Trouvez-vous à son* COUCHER. *Une demoiselle ne doit jamais assister au* COUCHER *de la mariée.* (Boitard.) ‖ Position d'une personne couchée, étendue horizontalement : COUCHER *sur le dos.* COUCHER *sur le côté droit, sur le côté gauche. Le* COUCHER *sur le côté droit est le plus naturel.* (Focillon.) Les médecins disent plus ordinairement DÉCUBITUS. ‖ Manière dont on est couché, par rapport aux aises dont on jouit, aux objets qui composent le lit : *Il est délicat pour le boire, pour le manger et pour le* COUCHER. (Acad.) *Le* COUCHER *sur la dure et le travail de la journée activent le sommeil.* (Boss.) *Le* COUCHER *trop mou et trop chaud donne un sommeil lourd et prolongé.* (Maquel.) *Que la plus minutieuse propreté préside à tout ce qui concerne votre* COUCHER. (A. Rion.)

Riche ou pauvre, sois honnête homme;
Et si la mort vient te chercher,
Comme tu dois faire un long somme,
Tâche d'avoir un bon *coucher.*
ARMAND GOUFFÉ.

‖ Couchée, endroit où l'on couche en voyage : *Il y avait autrefois trois* COUCHERS *de Paris à Lyon.* Ce sens a vieilli.

— Action d'un astre qui se couche, qui descend sous l'horizon; moment où cet astre se couche; aspect qu'il donne au ciel en ce moment : *Le* COUCHER *du soleil. Le* COUCHER *de la lune. Un splendide* COUCHER *de soleil. Partir au* COUCHER *du soleil. L'automne est un long* COUCHER *de soleil.* (A. Karr.)

Aimons au *coucher* du soleil,
Durant la nuit aimons encore.
PARNY.

‖ Peinture qui représente un paysage éclairé par le soleil ou la lune au moment où ces astres se couchent : *Un* COUCHER *de soleil de Claude Lorrain.*

— Argot. Homme qui fréquente les mauvais lieux. ‖ Dans ce sens, on dit aussi FUMERON.

— Hist. Sous l'ancienne monarchie, *Coucher du roi*, ou simplement *Coucher*, Réception que faisait le roi avant d'aller se coucher : *Cela fut dit au* COUCHER DU ROI. *Je viens du* COUCHER, *où le discours n'a roulé que sur vous.* (Hamilton.)

Hier, madame, au *coucher* tout le monde a pu voir
Monsieur de Montarcy qui tenait le bougeoir.
L. BOUILHET.

‖ *Petit coucher du roi*, ou simplement *Petit coucher*, Intervalle qui s'écoulait entre la fin du coucher et celui où le roi se mettait réellement au lit : *Le* PETIT COUCHER DU *roi m'a toujours donné plus de peine que tous les étrangers ensemble.* (Cardinal de Richelieu.)

— Rem. On écrivait autrefois *coucher* ou *couché :*

Moi, pourvu que je puisse être au petit *couché*,
Je n'ai point d'autre affaire où je sois attaché.
MOLIÈRE.

Nous pensons que le choix entre ces deux formes peut encore être laissé aux poëtes.

— **Antonyme.** Lever.

— **Encycl. Méd. et art vétér.** V. DÉCUBITUS.

— Astron. La terre tourne sur elle-même d'occident en orient; par suite, les astres nous semblent se mouvoir en sens contraire, c'est-à-dire d'orient en occident, et leur disparition au-dessous de l'horizon, du côté de l'occident, constitue le phénomène connu sous le nom de *coucher* des astres. Pour un astronome, l'heure et le point où un astre se couche sont l'heure et le point où cet astre atteint l'horizon qui passerait par le centre de la terre, horizon dit *rationnel;* d'où il suit que, d'un lieu très-élevé, on voit les astres après leur *coucher* astronomique, tandis que d'un lieu bas on cesse de les voir avant. Le *coucher* astronomique est celui qu'indiquent les almanachs. Pour en déterminer l'heure, soit HEH le cercle de l'horizon rationnel, HZH le méridien, Z le zénith, P le pôle, EEE l'équateur, et S l'astre, le soleil, par exemple, dont il

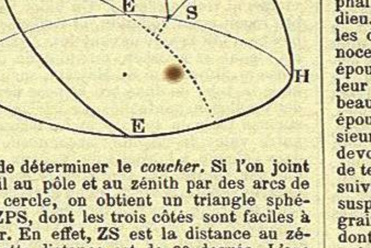

s'agit de déterminer le *coucher.* Si l'on joint le soleil au pôle et au zénith par des arcs de grand cercle, on obtient un triangle sphérique ZPS, dont les trois côtés sont faciles à évaluer. En effet, ZS est la distance au zénith; cette distance est de 90 degrés. L'arc PS, qui représente la distance réelle de l'astre au pôle, est le complément de sa déclinaison, c'est-à-dire de sa distance à l'équateur, qui doit avoir été préalablement déterminée. Enfin PZ, distance du pôle au zénith, est le complément de la hauteur du pôle, laquelle est également supposée connue pour le lieu où l'on est. Les trois côtés du triangle ZPS sont donc connus; la trigonométrie sphérique apprend à en tirer la valeur de l'angle P, qui est l'angle horaire de l'astre, et représente sa distance au méridien à l'instant où il se couche : c'est son arc semi-diurne. Cet arc étant exprimé en degrés, on le convertit, quand il s'agit du soleil, en temps, à raison de 360° pour 24 heures, et l'on a l'heure du *coucher.* Pour avoir une précision satisfaisante, la déclinaison du soleil, dont l'arc PS est le complément, doit avoir été calculée pour un temps très-voisin du *coucher* apparent.

S'il s'agit d'une étoile, d'une planète et notamment de la lune, comme ces astres mettent plus de 24 heures à revenir au méridien, il faut convertir l'arc semi-diurne en temps, non plus à raison de 360° pour 24 heures, mais à raison de 360° pour le nombre d'heures que l'astre emploie ce jour-là à revenir au méridien. Il en résulte que le *coucher* d'un astre n'a pas lieu deux jours de suite à la même heure, puisqu'à aucun jour cet astre ne traverse le méridien à la même heure que la veille. A Paris, la plus grande différence entre les heures de deux *couchers* consécutifs du soleil est de 2 minutes. Les *couchers* les plus précoces ont lieu à $4^h\,1^m$, du 9 au 14 décembre; et les plus tardifs à $8^h\,5^m$, du 21 juin au 2 juillet. Pour la lune, ces différences sont bien plus considérables, à cause de la position de cet astre relativement à l'équateur. Les almanachs n'indiquent les *couchers* du soleil et des planètes qu'à une minute près, parce que l'emploi des secondes ne rendrait l'indication bonne que pour un espace restreint : pour deux localités, distantes de quelques centaines de mètres, l'heure du *coucher* du soleil peut différer de plus d'une seconde.

Les anciens, qui n'avaient pas les moyens de déterminer le *coucher* vrai, réglaient les *couchers* de tous les astres sur le *coucher* apparent du soleil, et, d'après cette dépendance, ils les classaient en trois catégories : 1° le *coucher* héliaque; lorsque le soleil couchant est sur le point d'atteindre une étoile ou une constellation, et qu'il la fait disparaître par l'éclat de ses feux, en sorte qu'elle cesse d'être visible sans être pour cela au-dessous de l'horizon, cette étoile ou cette constellation était dite avoir son *coucher* héliaque; 2° le *coucher* cosmique ou *coucher* du matin était celui des étoiles qui se couchent au moment où le soleil se lève; 3° enfin le *coucher* acronyque ou *coucher* du soir était celui des étoiles qui se couchent en même temps que le soleil.

— Mœurs et cout. *Coucher de la mariée.* Chez les divers peuples, le mariage a été de tout temps une occasion de fêtes et de réjouissances; mais de toutes les cérémonies qui l'accompagnent, celle qui a toujours paru la plus importante, à laquelle on a attaché une attention sérieuse, c'est celle qui les termine et les résume toutes, l'entrée des époux dans la chambre nuptiale, connue généralement sous le nom de *coucher de la mariée.* A cet endroit, chaque peuple a eu ses usages, qui ont varié selon son génie et surtout selon son degré de civilisation. Chez les peuples barbares et sauvages, où règne un naturalisme grossier et d'une simplicité toute primitive, la cérémonie importante du mariage était sa consommation elle-même. Comme cela se pratique de nos jours encore chez les Arabes, les époux étaient conduits au son des instruments dans la chambre nuptiale, et quelques instants après était étalé aux yeux de toute l'assemblée le linge portant des marques non équivoques de la virginité de l'épousée. Alors seulement commençaient les chants, les danses et les festins. Quand la fiancée ne pouvait fournir cette preuve si injustement réclamée par une jalousie aveugle (v. le mot VIRGINITÉ), le mari la chassait honteusement, lui déchirait parfois la figure à coups de sabre, sûr d'avoir l'approbation de tous. Chez les musulmans cette coutume barbare a longtemps subsisté.

Malgré son élégante civilisation, l'antiquité se rapprochait de cette primitive simplicité de mœurs, et volontiers elle disait comme Montaigne : « O brutes que nous sommes, d'appeler brutale l'opération qui nous fait. » Aussi, chez elles, les jeunes filles allaient faire un sacrifice à Priape, la veille de leur mariage, et quand elles entraient dans la chambre nuptiale, les matrones les faisaient asseoir sur un phallus, comme pour offrir leurs prémices à ce dieu. — Chez les Grecs, après les festins et les danses qui avaient marqué la journée des noces, l'assemblée accompagnait les nouveaux époux jusque sur le seuil de la chambre qui leur était destinée. Le père allumait un flambeau nuptial, et introduisait sa fille et son époux dans le sanctuaire de l'hyménée. Plusieurs symboles retraçaient à la mariée les devoirs de son nouvel état; elle portait un vase de terre destiné à faire rôtir l'orge; une de ses suivantes tenait un crible, et sur la porte était suspendu un instrument propre à piler les grains. Les deux époux goûtaient alors un fruit dont la douceur devait être l'emblème de leur union (quelquefois le coing, qui a des propriétés aphrodisiaques), puis on les laissait seuls. Pendant ce temps, livrés aux transports d'une joie immodérée, les conviés poussaient des cris tumultueux, et assiégeaient la porte défendue par un des fidèles amis du marié. Les jeunes gens dansaient au son des instruments, tandis que les jeunes filles chantaient l'épithalame. C'était au bruit de ces chants que les époux, sous la protection de Junon Pronuba, sacrifiaient à Vénus. Le lendemain, on venait les prendre à leur réveil, et les fêtes se prolongeaient encore pendant plusieurs jours. — Chez les Romains, les cérémonies qui accompagnaient le *coucher* de la mariée étaient à peu près les mêmes. Le soir, les matrones qui n'avaient été mariées qu'une fois venaient prendre la jeune épousée pour la conduire au lit nuptial, qu'elles commençaient par couvrir d'une toge. Après avoir couché la mariée, elles se retiraient en emportant les flambeaux, et l'époux impatient s'avançait au milieu des ténèbres et venait prendre place à côté de la jeune vierge, tandis qu'au dehors on entendait retentir les chants dont Catulle